

**vous avez dit ...**

# **pédagogie**

**INFLUENCE DES PRATIQUES  
EDUCATIVES ET LANGAGIERES  
DE FAMILLES MIGRANTES  
SUR LES PERFORMANCES LINGUISTIQUES  
DE LEURS ENFANTS**

**Ph. ROVERO**

**N° 3**

**UNIVERSITE DE NEUCHATEL**

**SÉMINAIRE DE PÉDAGOGIE  
CLOS-BROCHET 30  
2000 NEUCHATEL**

V O U S A V E Z D I T . . .

P E D A G O G I E

INFLUENCE DES PRATIQUES  
EDUCATIVES ET LANGAGIERES  
DE FAMILLES MIGRANTES  
SUR LES PERFORMANCES LINGUISTIQUES  
DE LEURS ENFANTS

Ph. ROVERO

N° 3

Cet article est le prolongement du mémoire de licence que l'auteur a réalisé à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Genève. Le mémoire fut effectué avec la collaboration et sous la responsabilité des Professeurs :

A.-N. Perret-Clermont - J.-P. Bronckart - B. Py

Octobre 1982

U N I V E R S I T E D E N E U C H A T E L

SEMINAIRE DE PEDAGOGIE  
CLOS-BROCHET 30 Tél. (038) 25 21 55  
2000 NEUCHATEL

Lorsque nous demandons à un enfant de produire un discours, que ce soit dans des cadres expérimental ou scolaire, sa production sera influencée directement par la situation dans laquelle il se trouve. Nous pourrions ainsi, à l'aide de grilles d'analyse, montrer dans quelle mesure le texte produit peut être considéré comme plus ou moins dépendant de la situation d'énonciation.

Lors d'un sondage (1) effectué auprès de 8 enfants migrants et de 8 enfants suisses, nous avons étudié l'influence de diverses situations d'énonciation sur les productions de ces enfants. Certaines situations d'énonciation se sont avérées, pour l'ensemble des enfants, plus favorables à la production de certains types de discours. Nous avons également constaté à cette occasion, au sein des deux groupes d'enfants, des différences de performances. C'est sur cette dernière constatation que nous nous interrogeons dans cet article.

A la suite d'Espéret (1979), nous pouvons considérer que l'influence de facteurs ayant trait à des situations d'énonciation sur la production de textes s'inscrit dans un cadre plus large et plus général, soit dans un cadre sociolinguistique. Ce dernier recouvre les outils linguistiques que possède un locuteur et tient compte également du fait que ce sujet utilise certains de ces outils plutôt que d'autres, en fonction de la représentation et/ou de la perception qu'il a des exigences linguistiques requises par une situation donnée. En d'autres termes, un locuteur produira un discours spécifique à une situation donnée, dans la mesure où il dispose des outils linguistiques nécessaires, dans la mesure où il sera à même de reconnaître, de différencier une situation d'une autre, et dans la mesure où il a déjà rencontré ou approché une situation semblable.

#### Le rôle du contexte familial

C'est dans la perspective d'une étude du développement de l'enfant que nous pourrions étudier, pour mieux les comprendre, les facteurs du cadre sociolinguistique. De notre point de vue, le système familial général ( les systèmes de relations, de références, de représentations, de rôles, d'attitudes...) offert par les parents à l'enfant détermine son développement et l'acquisition de divers fonctionnements ( systèmes cognitifs, symbolique avec, en particulier, le langage, etc.)(2).

(1) Pour plus d'informations sur ce sondage, cf.: mémoire de licence de l'auteur : "Situations d'énonciation, attitudes langagières et langues d'enfants migrants et suisses." Mémoire polycopié, 1981, déposé à la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation à l'Université de Genève.

(2) Certes nous ne sous-estimons pas la part jouée, dans le développement de l'enfant, par les "outils" génétiques dont il dispose; c'est en fonction de leur apparition, de leur présence que l'enfant interprète ou "est amené à réinterpréter" les réalités externes (cf. Mounoud, 1979). Cependant les outils génétiques participent à une construction sociale de la réalité (cf. Perret-Clermont, 1976).

Précisons ici que ce n'est pas la qualité du langage des parents ou de l'input langagier présenté à l'enfant qui va seul déterminer ses propres pratiques langagières. Au contraire, l'usage qui est fait du langage, les attitudes et les représentations qu'il occasionne ou qu'il reflète nous paraissent, comme l'a suggéré Bernstein, déterminants. Nous relevons également chez Perret-Clermont (1976) que l'enfant se construit divers types de représentations, son rôle, son identité et ses cadres d'interprétations de la réalité en fonction notamment de ce qui est dit dans son entourage au moyen du langage.

C'est de manière plus intégrée au système langagier familial, comme le propose Slama-Cazacu (1972-73), que nous considérons le langage, celui-ci apparaissant alors comme un fonctionnement en interaction avec d'autres fonctionnements.

Vue sous cet angle, l'étude du cadre sociolinguistique dont nous parlions plus haut permet la compréhension du lien existant entre l'acquisition des outils linguistiques de l'enfant et ses performances.

La situation qui nous intéresse plus particulièrement ici, soit celle de l'enfant migrant et de sa famille, présente un certain nombre de caractéristiques, telles que, par exemple, la coexistence, la confrontation et l'acquisition de plusieurs systèmes linguistiques (1).

L'analyse du sondage déjà cité (2) nous a montré des différences de performances chez les enfants selon la langue employée. La question pour nous n'est pas de nous interroger sur la coexistence de trois systèmes linguistiques chez un même locuteur, mais de comprendre ce qui peut pousser un enfant migrant plurilingue à maîtriser, à maintenir ou non les langues de ses pays d'origine et d'accueil.

#### Attitudes instrumentales ou intégratives à l'égard d'une langue.

Nous aimerions introduire ici les thèses maintenant connues de Gardner et Lambert (1972) concernant les attitudes et les motivations dans l'apprentissage d'une deuxième langue.

A l'origine de leurs recherches se trouve une question basée sur l'observation de faits simples: pour quelles raisons certaines personnes apprennent-elles relativement rapidement et de façon parfaitement maîtrisée une deuxième langue, alors que d'autres personnes, placées dans un contexte d'apprentissage apparemment identique, aboutissent à des résultats d'apprentissage médiocres ?

(1) Dans les familles italiennes que nous avons étudiées, les enfants sont confrontés au dialecte napolitain, à l'italien et au français.

(2) Op. cit. page 1, note 1.

Après des recherches effectuées au Canada sur l'apprentissage du français par des étudiants anglophones, les auteurs ont obtenu les résultats suivants:

Trois facteurs ont été dégagés et sont apparus déterminants quant au degré de succès obtenu lors de l'apprentissage d'une seconde langue :

1. Les tendances ethnocentriques de l'apprenant et ses attitudes envers les membres du groupe linguistique duquel il apprend la langue.
2. Ses motivations pour l'apprentissage d'une langue.
3. L'orientation qu'il a vis-à-vis de son "devoir" d'apprendre cette nouvelle langue.

Ce dernier point semble essentiel et a fait l'objet d'une distinction dans laquelle deux catégories d'apprenants apparaissent:

- a. Les apprenants qui ont une orientation appelée "instrumentale" .
- b. Les apprenants qui ont une orientation dite "intégrative".

Ceux qui ont une orientation "instrumentale" visent les aspects pratiques et utilitaires apportés par la connaissance d'une nouvelle langue ( ce qui signifie que les motivations que ce type d'apprenant a pour un achèvement avancé de ses connaissances linguistiques seront faibles ).

Ceux qui ont une orientation "intégrative" portent un intérêt à la connaissance du peuple, de la culture dont ils apprennent la langue et ils souhaitent même être acceptés en tant que membres de la nouvelle communauté linguistique (ce qui signifie que les motivations de ce type d'apprenant a pour un achèvement avancé de ses connaissances linguistiques seront fortes et favoriseront ainsi un apprentissage rapide et en profondeur de la nouvelle langue).

A partir des conclusions de Gardner et Lambert, Ezquerro et Py (1976) ont effectué une enquête à Neuchâtel avec des ouvriers espagnols immigrés et leurs enfants sur les attitudes de ces personnes vis-à-vis de la langue d'accueil.

Les auteurs sont parvenus à la conclusion que trois attitudes peuvent être relevées parmi les parents interviewés: la première correspond à un manque de motivation d'apprendre le français en raison de l'absence de nécessité, pour les parents, d'entrer en contact avec la population francophone; la deuxième correspond à la définition de l'orientation intégrative en raison d'un désir d'intégration sociale; la troisième correspond à la définition de l'orientation instrumentale, c'est-à-dire que la langue française est considérée comme instrument permettant de résoudre des problèmes pratiques (achats dans les magasins, consignes de travail, etc.), ce qui ne demande pas une connaissance approfondie de la langue. De plus ces parents déclarent conserver leurs attaches avec leur culture d'origine. Précisons que les parents ayant les premières et deuxième attitudes sont très minoritaires et que l'on trouve en forte majorité les parents ayant la troisième attitude.

Pour leurs enfants par contre, il est relevé une seule attitude, contraire à celle de la majorité des parents, fortement intégrative vis-à-vis du français; ceci se comprend aisément si l'on pense aux insertions pratiques et fréquentes dans les milieux prégnants avec des pairs francophones ( école, rue, loisirs...) auxquels sont soumis les enfants migrants dès leur plus jeune âge.

Sans avoir analysé ni comparé spécifiquement les langues employées par les parents de nos sujets, nous avons toutefois constaté, lors des contacts que nous avons eus avec des familles migrantes que l'emploi des langues des parents différaient fortement de celles de leurs enfants.

### Le "monitoring effect"

Les différences de performances et d'attitudes linguistiques entre différentes générations (grands-parents, parents, enfants) ont particulièrement été étudiées par Sartarelli et Gonzo (1977).

Leurs thèses résultent de l'harmonisation de trois théories:

- a) le développement chronologique du langage des migrants,
- b) l'acquisition des langues,
- c) le "monitoring effect".

Ce dernier concept est défini comme étant la somme de toutes les pressions directes et individuelles qui permettent l'ajustement de la grammaire d'une langue intériorisée d'un individu. Sous le terme de "pressions", il faut comprendre les influences de la famille, celles des pairs, de l'école, des mass media et les stratégies naturelles qu'un individu emploie lorsqu'il construit une grammaire en fonction des données auxquelles il est exposé. L'introduction du concept de "monitoring effect" est apparue à ces auteurs comme indispensable à la compréhension de fait constatés chez les familles migrantes: a) les changements de langue opérés sans explication "naturelle" d'un développement linguistique, b) les différences constatées dans l'ampleur des changements survenus, selon les époques, et les environnements des familles.

L'hypothèse qu'ils font est qu'une faible différence constatée entre la langue, la grammaire de deux générations d'individus signifie que la première génération a exercé un fort "monitoring effect" durant le processus d'acquisition des langues de la deuxième génération. Une forte différence constatée entre le langage, la grammaire de deux générations d'individus signifie que la première génération a exercé un faible "monitoring effect" durant le processus d'acquisition des langues de la deuxième génération. Les auteurs suggèrent alors que les enfants d'émigrants acquièrent le langage de leurs parents dans une situation de faible "monitoring effect". A l'effet de ce dernier, il faut également ajouter une forte pression de la langue d'accueil.

La question pour nous se pose de connaître comment, par quels biais s'exercent les "pressions de la première génération", dont parlent Sartarelli et Gonzo, sur les enfants. C'est-à-dire qu'il s'agit

bien de mettre en évidence les facteurs qui vont influencer la mise en place, chez un enfant, du cadre sociolinguistique évoqué plus haut.

### Enquêtes auprès de familles migrantes.

Pour pouvoir tenir compte des productions linguistiques de l'enfant en fonction de l'ensemble des conduites linguistiques ayant cours dans sa famille, nous avons établi un questionnaire que nous avons soumis, lors d'une soirée organisée à leur domicile, aux familles des enfants migrants (1). Les questions choisies ont visé à cerner les pratiques langagières, l'historique de la migration etc..

Signalons que le questionnaire servait de guide à un débat de type semi-dirigé entre la famille (père-mère-enfants) et deux expérimentateurs (2).

Le matériel enregistré recueilli est à la fois vaste (entre 50 et 110 minutes d'enregistrement par famille), c'est-à-dire que de diverses et multiples analyses seraient possibles, mais trop conséquentes pour être présentées ici, et à la fois limité, en ce sens que le matériel recueilli n'est pas exhaustif quant aux diverses possibilités d'attitudes vis-à-vis des langues dont usent les familles. Ceci d'une part en raison du peu de temps consacré au sujet par famille, du mode d'investigation (unique, non vérifié par d'autres modes d'enquêtes) et les dépendances qu'il occasionne: les statuts d'expérimentateur face à celui de parents, ou d'enfants; la représentation mutuelle des partenaires en présence et surtout la représentation de l'attente des expérimentateurs que se font les parents (ainsi que la réciprocité de cet argument). D'autre part en raison de la faible représentativité de notre enquête, qui porte sur quatre familles.

Néanmoins, compte tenu de ces restrictions, nous avons "interrogé" le matériel recueilli à partir d'un certain nombre de critères de type sociolinguistique, de manière à:

- (1) Rappelons qu'un sondage a été réalisé avec 16 enfants dont 8 étaient migrants italiens. Parmi ces 8 enfants, nous en avons retenu 4 (pris au hasard, mais de manière à ce que 2 enfants fréquentent les classes de 4ème et 2 autres fréquentent les classes de 5ème) ainsi que leur famille pour réaliser l'enquête dont nous traitons ici.
- (2) Un des expérimentateurs, francophone avec de bonnes connaissances d'italien s'exprimait toujours en français. L'autre, italoophone avec de bonnes connaissances de français, s'exprimait toujours en italien. Les expérimentateurs proposaient aux familles de s'exprimer et de répondre dans la langue ou les langues de leur choix, les compétences linguistiques des expérimentateurs étant annoncées. Cette façon de procéder devait permettre de ne pas canaliser le dialogue dans une seule langue (les locuteurs d'une même famille ont parfois des préférences linguistiques différentes les uns des autres), d'entendre les locuteurs s'exprimer dans 2 langues et d'observer le choix et les changements de langue.

- A. Esquisser une description du milieu linguistique dans lequel vivent les enfants, ceci en relevant les convergences, soit les divers traits appartenant à l'ensemble des familles. Les convergences ou les traits communs seront établis en fonction des catégories de rôles des divers membres de la famille.
- B. Faire ressortir les divergences constatées entre les familles ou les traits particuliers propres à chaque famille. Cette partie devrait nous permettre de rapprocher les formes de productions d'enfants et les caractéristiques des environnements familiaux.

Nous avons retenu quatre notions suivies de questions précises pour analyser le matériel recueilli. La grille d'analyse qui en résulte permet d'appréhender le corpus par des angles d'approches différents et devrait nous permettre de mieux cerner les attitudes langagières et le statut des langues des familles.

1. Les fonctions de la langue au sein de la famille.
  - 1.1. Quelles langues sont parlées entre quels interlocuteurs ?
  - 1.2. Quelles langues sont parlées dans quels lieux ? Et par qui ?
  - 1.3. Quelles langues sont parlées et à quels moments ? Et par qui ?
2. Les rôles respectifs des locuteurs au sein de la famille.
  - 2.1. Quel(s) rôle(s) occupe(nt) le(s) locuteur(s) ?
  - 2.2. Quel rôle le locuteur tient-il par rapport aux langues ?
3. Les attitudes linguistiques et éducatives au sein de la famille.
  - 3.1. Quelles attitudes les locuteurs ont-ils vis-à-vis de chacune des langues ?
  - 3.2. Quelles attitudes chaque parent a vis-à-vis de l'éducation de ses enfants ?
4. Les représentations véhiculées au sein de la famille.
  - 4.1. Quelles représentations les locuteurs ont-ils de chacune des langues ?
  - 4.2. Quels sont les projets des locuteurs ?

Nous commencerons par donner quelques informations sur l'origine, la profession, l'arrivée en Suisse des parents ainsi que le lieu et la date de naissance des enfants. Nous signalerons également quelle langue est parlée par qui et quel est le mode d'acquisition de chaque langue.

#### A. DESCRIPTION DU MILIEU LINGUISTIQUE : LES CONVERGENCES.

- a) Origines des familles: toutes les familles sont originaires de la Province de Casserta, sauf un père qui est originaire de la Province voisine de Benevento, ces deux Provinces se situant aux alentours de Naples.

- b) Professions des parents: toutes les mères sont actuellement ménagères, une "fait des heures de ménage" à l'extérieur. Les autres mères ont cessé de travailler à l'extérieur (usine) à la naissance des enfants.

En ce qui concerne la profession des pères, un est appareilleur dans une petite entreprise, un est fondateur dans une usine, un est ouvrier spécialisé dans une usine, un est paysagiste indépendant. Ils sont tous venus en Suisse sans profession et ont appris ici la profession qu'ils exercent actuellement. Ils travaillent depuis 10 à 20 ans dans la même entreprise.

- c) Arrivées en Suisse: Les pères sont en général arrivés avant leur femme (entre 1 et 5 ans avant). Ils sont arrivés en Suisse à l'âge de 18-19 ans aux dates suivantes: 1956, 1958, 1959, 1966. Le dernier cité a séjourné deux ans environ en Suisse alémanique, avant de venir s'établir dans la région de Gland. Les autres sont dans la région de Gland depuis leur arrivée en Suisse.

- d) Naissance des enfants:

Luisa	: février 1970, a une sœur née en 1976
Paolo	: Juin 1969, a un frère né en 1963.
Roberta	: mai 1969, a une sœur née en 1974 et un frère né en 1979.
Claudia	: octobre 1969, a une sœur née en 1971.

Ils sont tous nés dans la région de Gland.

- e) Qui parle quelle langue :

Les parents des enfants retenus parlent tous le dialecte napolitain (ou une variante approchante)(1). Ils ont acquis et pratiqué ce dialecte dans leur famille, au sein de leur

(1) T. de Mauro (1977) a répertorié 14 familles de dialectes italiens distincts. Le dialecte napolitain serait typiquement un dialecte "méridional". Celui qui nous intéresse, de la région de Campanie, en ferait partie.

Il nous paraît important de donner ici des notions couramment admises à propos du dialecte. Fishman (1971) définit celui-ci comme étant "une sous-unité régionale d'une langue. La langue possède une signification supérieure, le dialecte une signification subalterne." De Mauro (1977) va dans le même sens lorsqu'il écrit: "un dialecte est un mode de parler qui, dans une société, est utilisé seulement dans certaines occasions moins importantes". Ajoutons qu'en général le dialecte n'est pas écrit.

Nous devons toutefois remarquer, à propos de ces définitions, qu'elles sont certes valables du point de vue de l'observateur, ou de celui qui parle une langue normalisée, comme l'italien par exemple en Italie; mais si l'on prend en compte le point de vue de celui qui parle essentiellement, dans les faits quotidiens, le dialecte (et c'est le cas des familles que nous traitons), alors ces définitions doivent nécessairement s'inverser. (Précisons que nous parlons des usages des langues et non des représentations de ces langues que nous traiterons plus loin.) Ces définitions nous indiquent toutefois la façon dont est, souvent, considéré le dialecte.

communauté linguistique jusqu'à l'âge de leur émigration. Actuellement, le dialecte constitue toujours leur langue véhiculaire principale. C'est celle qu'ils emploient le plus et c'est celle dans laquelle ils s'expriment et le plus volontiers.

Tous les parents parlent et connaissent l'italien, avec plus ou moins d'accent, plus ou moins d'interférences en provenance du dialecte, voire du français actuellement. Ils l'ont acquis à l'école primaire italienne, école qu'ils ont fréquentée jusqu'en 3 ou 4ème (soit de 6 à 8-9 ans). En Italie, ils employaient l'italien pour ce qui concernait l'écrit (lettres d'affaires, privées, écritures administratives...), lorsqu'ils avaient affaire à un étranger (touriste ou Italien ne parlant pas leur dialecte). Ils l'entendaient à la radio, à la télévision, lors de discours "officiels" et le lisaient dans les journaux. Actuellement ils l'utilisent rarement.

Tous les parents parlent et connaissent le français (selon les mêmes variations que celles notées pour l'italien). Ils l'ont acquis "sur le tas", à leur arrivée en Suisse romande.

Ils le maîtrisent plus ou moins bien à l'oral, peu à la lecture et très peu à l'écrit (1). Notons que deux pères connaissent quelques mots d'allemand et l'un des deux quelques mots d'anglais.

Pour tous les enfants interrogés, l'emploi des langues diffère de celui des parents. Le dialecte peut être considéré comme étant leur langue maternelle, soit la langue qu'ils ont apprise en premier; relevons que pour deux d'entre eux, l'italien dans un cas et le français dans l'autre ont été introduits parallèlement, par leur mère, au dialecte. Selon leurs parents ils parlent cette dernière langue "assez bien", mais, de manière générale, ils le parlent assez peu.

Ils parlent, lisent, écrivent l'italien. Ils l'ont un peu acquis dans la famille et à l'école organisée par le Consulat d'Italie, à raison de trois heures hebdomadaires depuis trois ans.

Ils ont acquis le français dans la rue, par un aîné dans un cas, par une mère (2) dans un autre, et à l'école (deux (3) sont en 4ème, deux en 5ème primaire). Ils parlent, lisent, écrivent assez correctement le français, surtout depuis leur entrée sociale dans le monde francophone (rue puis école). C'est la langue qu'ils emploient le plus et le plus volontiers.

(1) Cette description grossière est due à la combinaison de leur auto-évaluation et à notre jugement.

(2) Sur le plan de l'observé, nous devons signaler que cette mère, comme les autres d'ailleurs, emploie un français limité, ce qui restreint à notre sens la notion de parallélisme notée plus haut.

(3) Dont un a redoublé une année.

Si l'on regroupe les données, jusqu'ici présentées, en fonction de deux types de situations, soit l'acquisition d'une langue en milieu naturel et l'acquisition d'une langue en milieu scolaire, tout en tenant compte des pays d'acquisition, le décalage linguistique entre parents et enfants ressort nettement.

Locuteurs	Pays d'acquisition	Langue acquise en milieu naturel	Langue acquise en milieu scolaire
Parents	Italie Suisse	Dialecte napolitain Français	Italien
Enfants	Suisse	Dialecte napolitain (dans une faible mesure l'italien et le français).	Français

La dissymétrie qui apparaît entre parents et enfants, aussi bien dans le mode d'acquisition que dans l'utilisation des langues esquissées jusqu'ici, devrait apparaître également, de manière plus précise et plus fine, par l'analyse de notre corpus en fonction des 4 notions choisies plus haut. Nous distinguerons dès maintenant les traits convergents des pères, des mères, et des enfants, ceci pour chaque point de la grille d'analyse (1).

## 1. FONCTION DES LANGUES:

### a) pour les pères:

1.1. Quelles langues emploient-ils et avec qui ? Ils emploient le dialecte essentiellement avec leur femme. Ils le parlent également avec des amis venant de la même région qu'eux, et avec de la parenté se trouvant en Suisse.

La langue italienne est peu usitée, mais parfois en famille, avec des amis italiens originaires d'une région différente.

Le français est employé avec des collègues de travail suisses, avec des voisins. Ils s'adressent à leurs enfants de manière privilégiée en dialecte, mais aussi en italien et en français.

1.2. Dans quels lieux emploient-ils quelle langue ? Les trois langues sont parlées partout (domicile, lieu de travail, lieux de loisirs, rue), il n'y a pas vraiment d'exclusivité. Disons que le dialecte (plus que l'italien ou le français) est en général parlé à domicile. Relevons que, contrairement à une enquête du même type effectuée à Genève (2), les familles de Gland ne fréquentent pas le "cercle italien" régional.

(1) Cf. page 6.

(2) Enquête effectuée par une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité de M. Rey. 1979.

1.3. A quel moment emploient-ils quelle langue ? Il n'y a pas non plus de moment exclusif pour parler telle ou telle langue. Disons que durant les heures passées à domicile, notamment pendant les repas, le dialecte, plus que toutes les autres langues, est employé.

b) pour les mères.

Pour ce critère les mères ne se différencient pas beaucoup de leur mari. Nous relevons toutefois quelques nuances par rapport aux pères.

1.1. 2 mères s'adressent plus exclusivement en dialecte à leurs enfants que leur mari.

Elles rencontrent moins de gens à qui parler le français, notamment en raison de leurs activités ménagères à domicile. Elles parlent le français lorsqu'elles ont affaire à l'enseignant de leur enfant (1).

Elles s'adressent en général en dialecte à leurs enfants, mais parfois aussi en français et, pour une mère, aussi en italien.

1.2. et 1.3. Les données relevées pour les "pères" à ces deux points sont aussi valables pour les mères.

c) Pour les enfants (2).

1.1. Le peu de dialecte qu'ils emploient est utilisé avec les parents, les grands-parents et avec la famille en Italie.

L'italien est parlé un peu avec les parents, surtout avec les enseignants italiens, rarement avec les pairs italiens.

Le français est parlé avec les parents, les frères et les soeurs, les enseignants suisses, les pairs suisses ou italiens, les voisins, la famille résidant en Suisse.

1.2. Le dialecte est utilisé à domicile et dans les lieux de vacances en Italie (3).

L'italien est surtout pratiqué à l'école italienne, peu à domicile.

Le français est, de manière importante, employé partout.

1.3. Le dialecte est parlé pendant les heures passées à domicile, en vacances. Idem pour l'italien et, en plus, exclusivement de 10 à 13 heures le samedi à l'école italienne.

Pour conclure ce point, nous tenons à relever que l'usage des langues, en ce qui concerne les relations interfamiliales, est particulièrement flou : les partenaires peuvent à tout moment et avec chacun d'entre eux (bien qu'il y ait des préférences, comme

(1) Elles le rencontrent environ deux fois l'an.

(2) Les renseignements fournis l'ont été, en général, par les parents.

(3) Les familles s'y rendent en général deux fois par année.

nous l'avons vu) employer l'une ou l'autre langue (1). Relevons également que, en général, les dialogues parents-enfants se déroulent ainsi: les parents s'adressent à leurs enfants en dialecte et ceux-ci répondent, en général, en français. D'autre part, le discours bascule plus facilement dans une autre langue lorsqu'il s'agit d'un dialogue parents-enfants.

## 2. LES ROLES RESPECTIFS DES LOCUTEURS AU SEIN DE LA FAMILLE.

### a) pour les pères.

2.1. Quel rôle occupent-ils: Nous qualifierons de "traditionnel" le rôle tenu par les pères, c'est-à-dire tel qu'ils l'ont "hérité" de leur propre père, en Italie. C'est du moins ainsi qu'ils se représentent leur rôle. La réalité de l'immigration semble pourtant avoir quelque peu modifié ce rôle (voir 2.2. et rôle tenu par les enfants).

Ils leur incombent principalement d'assurer les moyens de subsistance à la famille. Le travail accompli en vue de la réalisation de cet objectif modère le rôle qu'ils peuvent tenir dans la famille: leurs interventions sont ponctuelles (heures des repas, fins de semaine) et limitées (2). L'organisation du ménage, l'éducation des enfants sont des sphères dans lesquelles ils interviennent rarement, si ce n'est pour donner un avis en général demandé.

2.2. Quel rôle tiennent-ils par rapport à la langue ? Ils soutiennent la position selon laquelle leurs enfants doivent être capables de comprendre, au moins, le dialecte. Ils les poussent à suivre les cours organisés par le Consulat d'Italie, donc à bien connaître l'italien. Ils demandent à leurs enfants également de "réussir" en français, donc de "réussir" à l'école suisse.

Les pères interviennent, parfois, auprès de leurs enfants pour corriger les "erreurs" qu'ils peuvent commettre, lorsqu'ils parlent italien ou dialecte.

Les pères se sentent "handicapés" (3) en raison de leur manque de maîtrise du français et de leur méconnaissance des programmes scolaires suisses, pour pouvoir aider leurs enfants dans leurs devoirs scolaires, aide qu'ils voudraient pouvoir apporter: de ce fait ils considèrent qu'ils ne peuvent tenir une partie de leur rôle.

(1) Nous l'avons observé lors des interviews passées en famille. Les changements de langue n'étaient pas toujours opérés en fonction des expérimentateurs (rappelons que l'un s'exprimait toujours en français, et l'autre, tessinoise, s'exprimait en italien). Ce point pourrait faire l'objet d'une étude détaillée.

(2) Relevons que les pères ont souvent insisté sur le peu de possibilités d'intervention qu'ils ont de par le peu de temps qu'ils ont à disposition au sein de la famille, de par la fatigue qu'ils ressentent de leur travail. Un père nous a déclaré: "Je dors, je mange, je travaille!" Certes sur le ton de la plaisanterie...

(3) Nous avons souvent entendu de tels propos: "J'aimerais bien pouvoir les aider, mais je n'arrive pas, il n'y a rien à faire."

b) pour les mères.

2.1. Pour elles aussi, leur rôle nous apparaît comme "traditionnel" (dans le même sens défini pour les pères): elles ont la charge de leur foyer, c'est-à-dire de s'occuper du ménage, de la cuisine, de l'éducation et des problèmes scolaires de leurs enfants. La même remarque que pour les pères est valable en ce qui concerne les limites de leur rôle dû au manque de maîtrise du français et des programmes scolaires.

2.2. Comme pour les pères, les mères soutiennent le même type de politique (1) des langues. Elles corrigent également les "erreurs" de leurs enfants lorsque ceux-ci parlent italien ou dialecte.

Elles s'occupent de la correspondance écrite, en italien, avec la famille restée en Italie.

c) pour les enfants.

2.1. Ils tiennent également un rôle "traditionnel" dans la mesure où, en raison de leur âge, ils sont soumis et relativement dépendants de leurs parents. Une caractéristique essentielle, qui contraste avec ce rôle ou celui impartie à un enfant suisse, est le rôle d'interprète (2) que les enfants, très tôt, jouent auprès de leurs parents (que ce soit pour l'écrit ou pour l'oral) en ce qui concerne la langue française.

Dans deux familles, la prise en compte de l'avenir des enfants justifie pour une part la décision d'un retour au pays d'origine dans un cas, et justifie pour une part l'hésitation quant au non-retour au pays pour l'autre famille.

2.2. En plus du rôle d'interprète, les enfants corrigent les "fautes" de français de leurs parents (3).

3. LES ATTITUDES LINGUISTIQUES ET EDUCATIONNELLES AU SEIN DE LA FAMILLE.

a) pour les pères.

3.1. Quelles attitudes ont-ils vis-à-vis de quelle langue ? Deux pères semblent privilégier, dans leurs loisirs culturels, ceux qui se rattachent le plus, de par la langue exprimée, à la culture italienne. (Par exemple, exclusivité des programmes TV en italien,

(1) Relevons que deux mères ont décidé, après mûre réflexion, des politiques spécifiques vis-à-vis des langues à employer avec leurs enfants: Une a décidé d'introduire l'italien, l'autre le français dès le plus jeune âge de leurs enfants.

(2) Une mère nous a même déclaré que les contacts, qu'elle a avec sa fille en français, lui permettent de perfectionner son français.

(3) Les parents n'ont jamais remis en question ce principe; au contraire, ils semblent apprécier ce fait comme étant réciproque à leur propre pratique (correction des "fautes" en italien et en dialecte.).

journaux tessinois, italiens avant les journaux suisses, etc.).

Pour les deux autres pères, les loisirs culturels choisis (que ce soit le programme TV ou le choix de journaux) ne le sont pas en fonction des langues, mais de l'intérêt qu'ils peuvent porter, à un sujet plutôt qu'à un autre (par exemple, le choix d'un film plutôt qu'un débat à la TV).

Malgré les difficultés qu'éprouvent les pères avec les devoirs scolaires et celles qu'ils ont à tenir une conversation, demandant une argumentation, en français, ils ne jugent pas nécessaire de suivre des cours de français afin de l'améliorer. Par ailleurs, ils considèrent qu'ils n'ont pas de problèmes d'expression sur leur lieu de travail.

Ils estiment que l'effort personnel est le facteur le plus important quant à l'apprentissage d'une langue; vient ensuite le fait d'avoir eu la possibilité de suivre ou non des cours de langues dans une école.

Le dialecte peut servir "à ne pas se faire comprendre des autres" (sous-entendu: Italien du Nord et Suisse).

Ils préfèrent parler le dialecte, sauf un qui nous a dit ne pas avoir de préférences.

3.2. Les attitudes qu'ils ont vis-à-vis de leurs enfants. (voir aussi le point 2.1.) Ils semblent avoir des règles d'éducation souples et non-systématiques (1). Ils interviennent sporadiquement auprès de leurs enfants et ne souhaitent pas avoir de difficultés avec la scolarité ou l'éducation de leurs enfants.

#### b) pour les mères.

3.1. Les attitudes correspondent en gros à celles des pères, mais des nuances individuelles apparaissent (voir la partie des "divergences").

Deux mères nous ont parlé de la timidité comme facteur négatif dans l'apprentissage des langues.

Elles préfèrent s'exprimer en dialecte, sauf une qui préfère le français (2).

3.2. (voir aussi le point 2.1.) Elles interviennent de manière constante auprès de leurs enfants. Elles ont une relation très étroite avec eux, suivent et savent assez bien ce qu'ils font, où ils sont.

(1) Par exemple, les parents demandent à leurs enfants d'aller se coucher entre deux limites d'heures (19h30 - 20h30 en moyenne). Ce qui signifie qu'il peut y avoir des variations d'un jour à l'autre, et de plus il y a des exceptions (dues à des visites, film TV attrayant...) qui peuvent retarder l'heure du coucher.

(2) Ce qui ne signifie pas qu'elle emploie plus fréquemment le français que le dialecte.

Elles semblent sensibles au respect des moeurs (les pères aussi): Les enfants ne peuvent pas voir certains films qu'elles considèrent "mauvais" pour eux (1).

De manière générale, les parents semblent respecter (2) l'avis de leurs enfants, en tout cas en ce qui concerne leur avenir, le choix d'une profession, le choix de suivre telle filière d'étude, etc. Et nous ne pensons pas qu'il s'agisse de la part des parents d'une attitude de désintérêt pour ces questions, mais bien d'une forme de respect vis-à-vis de leurs enfants.

#### c) pour les enfants.

3.1. Sur le plan culturel, ils sont plus attirés par la culture francophone que par la culture italienne mais, en ce qui concerne la TV, il s'agit peut-être d'un choix plus grand et plus riche présenté par les programmes francophones (4 chaînes) que par le programme tessinois.

Ils lisent ou regardent parfois les journaux italiens qu'ils peuvent trouver chez eux.

Ils préfèrent s'exprimer en français quel que soit le locuteur ou la circonstance (3).

Les parents nous ont parlé de la "gêne" éprouvée par leurs enfants vis-à-vis de l'italien ou du dialecte en présence d'étrangers à la famille.

### 4. LES REPRESENTATIONS QUI ONT COURS AU SEIN DE LA FAMILLE.

#### a) pour les pères.

4.1. quelles représentations ont-ils de leur langue ? Pour prendre le français, en plus de l'effort cité plus haut, l'âge (4) a souvent été mentionné. Ils ont avancé le fait qu'actuellement il est plus facile d'apprendre une langue que ce n'était le cas à l'époque de leur jeunesse. Pour eux, de bonnes performances en français dépendent aussi du moment, d'un jour favorable ou non (5).

Ils considèrent qu'ils leur suffit de pouvoir se "débrouiller", "tout comprendre" en français.

(1) Bien que nous n'ayons pas creusé la question, nous avons compris qu'il s'agit de films présentant des scènes où certaines formes de sexualité ou de violence apparaissent.

(2) Les parents ont toujours, sur la question de l'avenir des enfants, laissé parler ou incité leurs enfants à répondre directement.

(3) Un seul enfant a répondu systématiquement en italien aux questions posées en italien.

(4) Nous avons entendu à plusieurs reprises: "Si on était plus jeune, on suivrait des cours."

(5) On nous a dit: "Des jours ça va extra et d'autres on est bloqué."

En ce qui concerne l'italien, ils considèrent comme important, pour leurs enfants, de suivre l'enseignement des cours organisés à leur égard. La connaissance de cette langue sera utile professionnellement à leurs enfants, et également dans la perspective d'un retour au pays.

Deux pères (mais les mères des deux autres familles en ont parlé) ont soulevé le problème de l'accent de leurs enfants. Ils paraissent affectés par le fait que leurs enfants parlent l'italien avec un accent, qu'il soit dû à l'influence du dialecte ou du français (1).

Tous reconnaissent que leur dialecte est facilement compris par des locuteurs étrangers. Et c'est pour eux un inconvénient majeur que de ne pouvoir parler entre locuteurs parlant le même dialecte, sans se faire comprendre par des locuteurs étrangers.

4.2. Quels projets ont-ils ? Deux pères se sentent bien en Suisse et désirent, si les circonstances professionnelles le permettent, ne pas quitter la Suisse. Un père désire vivement retourner en Italie, mais hésite en raison de l'avenir professionnel incertain réservé alors à ses enfants. Un autre père ne désirerait pas rentrer au pays, mais les circonstances (2) font qu'il a quitté (ainsi que sa famille) la Suisse au début 1981.

Ils n'ont pas de projets professionnels précis pour leurs enfants.

#### b) pour les mères.

4.1. De manière générale, elles préféreraient, plus que leur mari, connaître le français: cela leur permettrait un meilleur contact avec leurs enfants.

En ce qui concerne les avantages liés à la connaissance de l'italien par leurs enfants, elles mettent en premier lieu une relation plus facile avec les grands-parents restés en Italie.

4.2. Trois mères préféreraient rentrer en Italie. L'une se réjouit particulièrement de rentrer au printemps 1981. Une seule mère préfère rester en Suisse.

#### c) Pour les enfants.

4.1. Nous avons peu d'éléments pouvant être relevés dans cette rubrique. Les renseignements fournis jusqu'ici l'étaient par les

(1) Nous avons entendu à ce propos: "C'est dommage qu'il (un fils retourné en Italie) a cet accent. C'est pas grand chose, mais...c'est dommage. J'ai entendu à Milan des jeunes qui parlaient l'italien, c'était vraiment beau à entendre cet italien."

Relevons, à propos de l'accent, qu'ils n'ont pas fait mention de leur propre accent assez prononcé, surtout en français. Une mère nous a dit, parlant de son mari: "Au début (des vacances en Italie) on remarque quelque chose quand il parle et la famille le charrie à cause de ça."

(2) L'aîné (16 ans) a dû quitter la Suisse pour pouvoir commencer un apprentissage de mécanicien en Italie.

parents, pour la plupart. Les enfants s'expriment en général peu, même en les sollicitant.

4.2. Aucun des 4 enfants ne semble souhaiter quitter la Suisse (1).

Deux enfants ont exprimé des projets professionnels: l'un désire être carrossier, ce qui lui permettrait de travailler en équipe avec son frère mécanicien; l'autre désire être infirmière.

Pour les deux autres enfants, elles nous ont parlé de leurs futures études. L'une désire essayer à nouveau les examens d'entrée au collège secondaire inférieur; l'autre désire se présenter aux examens de l'école primaire supérieure.

### **Discussion des résultats de cette analyse.**

La comparaison des comportements langagiers des parents avec celui des enfants fait ressortir de grands contrastes. Si pour les parents l'emploi des deux langues et du dialecte recouvre un certain nombre de fonctions (et même si ces dernières ne sont pas stables), l'emploi de ces langues ne recouvre par pour les enfants les mêmes fonctions, comme nous l'avons constaté pour l'emploi des langues. Nous serions même tenté d'ajouter que ces langues "fonctionnent" pour les parents d'une manière inverse à celle des enfants: au sein des familles, les parents déclarent utiliser plutôt le dialecte pour les relations interpersonnelles alors que les enfants utilisent plutôt le français pour cette fonction. L'utilisation du français hors du domicile est pour les parents limitée: les pères l'emploient pour communiquer en partie avec des collègues de travail, les mères (2) l'emploient pour communiquer avec quelques voisins, ou dans les magasins du village. Pour les enfants, l'emploi du français hors du domicile est presque exclusif; il remplit presque toutes les fonctions (relations entre pairs, communications à l'école...). Les parents utilisent l'italien comme relais au dialecte lorsqu'un partenaire italien ne comprend pas leur dialecte. Les enfants l'apprennent et le consolident dans les cours dispensés par le Consulat d'Italie.

Si les rôles tenus par les parents peuvent être considérés comme "traditionnels", similaires à ceux tenus par une famille suisse (à la différence toutefois que la situation linguistique des parents italiens semblent limiter le rôle qu'ils aimeraient tenir auprès de leurs enfants), le rôle des enfants italiens semble recouvrir plus de responsabilités au sein de la famille en comparaison du rôle que peuvent y tenir des enfants suisses.

Si, pour les pères et mères, les attitudes et les représentations envers les trois langues diffèrent peu les unes des autres, en revanche elles ne correspondent pas à celles adoptées par leurs enfants. Les attitudes et les représentations des parents vis-à-vis du dialecte sont ambiguës: d'une part ils s'expriment le plus

(1) Un enfant nous a toutefois indiqué: "je suis content de rentrer en Italie (début 1981) mais je regrette de quitter les copains."

(2) Rappelons que les mères étaient toutes ménagères.

volontiers dans cette variété et y sont visiblement attachés mais d'autre part la dénigrent par rapport à l'italien ou au français. Nous avons relevé plus haut les réflexions sur les accents (1) de leurs enfants lorsque ces derniers parlent italien; ils montrent le peu de cas qu'ils font de leur dialecte.

Les attitudes et représentations des enfants semblent plus tranchées. Les enfants sont résolument tournés vers la culture francophone, et il apparaît même une plus ou moins forte attitude de rejet vis-à-vis des cultures italophones, ce dernier point apparaissant comme source de conflit possible entre les deux générations.

Si l'on confronte maintenant les informations que nous avons recueillies et décrites plus haut sur la situation des participants de notre enquête avec les thèses et conclusions (2) d'Esquerraz et Py (1976), on peut constater que, en ce qui concerne les parents (même si on ne peut vraiment trancher pour une orientation entièrement intégrative ou instrumentale), l'orientation va dans le sens indiqué par les travaux de ces auteurs, c'est-à-dire qu'il semble que, pour trois familles (pères et mères), nous puissions considérer que leur orientation est plutôt instrumentale vis-à-vis de la langue d'accueil et qu'une famille (plus pour la mère que pour le père)(3) aurait une orientation plutôt intégrative vis-à-vis du français.

En ce qui concerne les quatre enfants, nous constatons également une orientation contraire (4) à celle suivie par les parents vis-à-vis de la langue d'accueil, soit une orientation nettement intégrative. Cette orientation semble si forte que l'on peut se demander s'il ne s'agit pas en fait d'une nécessité pour ces enfants: l'orientation intégrative décelée doit avoir une valeur "instrumentale".

(1) Ch. de Heredia-Deprez (1976) relève à ce propos: "Le purisme est un exemple de cette résistance aux atteintes portées à la "belle langue" par un groupe qui en fait son apanage. De même l'émigré (...) aura le sentiment profond de perdre ses liens avec sa communauté de départ s'il en perd "l'accent" ou la langue, lui ou son fils, non pas seulement parce qu'il ne pourra plus communiquer avec les autres, faute d'outil linguistique commun (...) mais parce qu'on le percevra comme différent, étranger, et que d'une certaine façon il se sentira rejeté, exclu. Si on garde bien présent à l'esprit que la fidélité envers sa langue est une réaction pour défendre une valeur que l'on sent menacée on comprend qu'elle se manifeste différemment selon que les gens ont conscience ou non de cette valeur et de cette menace, et des moyens de défense (s'il en existe)."

(2) Cf. pages 3. et 4.

(3) Il est évident qu'une enquête complémentaire apporterait, pour chaque membre de la famille, des indications nuancées.

(4) Nous n'avons pas les moyens d'analyser ici toutes les conséquences psychologiques (sur le plan familial, de la construction de la personnalité de l'enfant, de son identité...) que doit avoir cette contradiction linguistique et culturelle pour chaque membre des familles.

De plus, il semble bien que les familles étudiées peuvent être caractérisées par un trilinguisme sans diglossie (1). En effet nous avons vu que les langues employées par ces familles ne recouvraient pas une ou des fonctions spécifiques les unes par rapport aux autres. Les critères de choix de l'emploi d'une langue apparaissent comme instables.

Nous devons préciser que la situation linguistique des parents s'est modifiée avec leur arrivée en Suisse. En effet, dans la Province de Casserta, ces familles se trouvaient dans une situation linguistique caractérisée par un "bilinguisme avec diglossie"(2), ce qui n'est plus le cas ici et maintenant. Du point de vue des enfants, leur situation linguistique semble beaucoup plus proche des caractéristiques propres au trilinguisme avec diglossie (3), et nous pouvons supposer, dans le cas où ils resteraient en Suisse, que ce phénomène de diglossie s'accentuerait au fur et à mesure de leur intégration sociale.

#### **Commentaires sur les langues des parents.**

Nous n'allons pas, ici, entreprendre une étude détaillée, par famille et par locuteur, de "l'état ou de la qualité" des langues employées. Nous nous contenterons d'en donner un aperçu général. Ayant décrit et situé les langues des familles, nous pouvons tracer quelques "contours" des langues employées. En effet, la situation de ces communautés linguistiques a des conséquences sur leurs compétences linguistiques.

##### a) en ce qui concerne le **dialecte.**

Ses fonctions sont réduites, puisque d'autres langues remplissent une partie des fonctions qui lui étaient dévolues en Italie. Le dialecte a donc une fréquence d'emploi réduite et son champ d'utilisation (certains domaines, thèmes, lui échappent maintenant) est diminué. De plus, nous devons considérer que les échanges entre interlocuteurs parlant le même dialecte sont extrêmement restreints (ils se limitent aux parents, à quelques membres de leur famille ou

(1) Fishman (1971) parle de "bilinguisme sans diglossie". Gumperez (1962) définit la diglossie comme étant le fait, pour une communauté linguistique, d'employer des variétés linguistiques fonctionnellement différenciées pour l'un ou pour l'autre motif. Bianconi (1980) nous donne un exemple de diglossie. Au Tessin, le dialecte tessinois remplit les fonctions privées, et l'italien plutôt les fonctions formelles et publiques. Bianconi montre une évolution de cette situation linguistique vers un "bilinguisme sans diglossie".

(2) C'est ce qui semble ressortir de leurs propos, mais demanderait à être vérifié.

(3) Bastide (1969) distingue le bilinguisme, où l'apprentissage des langues est simultané, du "biglotisme", où les langues d'instruction sont apprises après la langue maternelle. Cette dernière définition pourrait convenir pour 2 des enfants interrogés.

amis immigrés). Ces faits doivent contribuer à appauvrir le registre langagier à tous les niveaux. De plus, comme le signale Py (1981), les contacts linguistiques limités ainsi à un nombre restreint de personnes, le fait de partager les mêmes problèmes " doivent augmenter la part des implicites et diminuer en conséquence le besoin d'explicitier, d'exprimer verbalement",

Enfin, les faits que des langues n'aient plus des fonctions clairement attribuées, que les changements de code ne s'appuient pas sur des critères précis doivent contribuer à l'apparition et à l'augmentation d'interférences et de nouveaux mots dans les langues en usage.

Les attitudes et représentations apparemment dévalorisantes (1) que les familles ont de leur dialecte doivent avoir pour conséquence une diminution de leur identité linguistique et doivent entraîner ainsi un affaiblissement de la langue, c'est-à-dire, en plus des conséquences relevées plus haut, une diminution d'une rigueur normative envers leur dialecte.

b) en ce qui concerne l'italien.

Les conséquences relevées pour le dialecte sont identiques pour l'italien et sans doute même plus importantes compte tenu de la moins grande utilisation et fonctionnalisation de cette langue.

Relevons que l'emploi de l'italien écrit (bien que limité au mode épistolaire) doit sans doute contribuer à maintenir et renforcer l'italien, en particulier pour les mères.

En ce qui concerne les attitudes et les représentations de cette langue, elles semblent être inverses de celles notées pour le dialecte (2), ce qui nous amène aux mêmes conclusions que celles du paragraphe précédent.

Une étude approfondie des actes de parole italiens auprès des familles devrait laisser apparaître des affaiblissements et des points de résistance de la langue.

- (1) Il semblerait, ainsi, que l'émigration renforce la dévalorisation du dialecte déjà apparente en Italie. Selon De Mauro (1977), l'école italienne a renforcé cette tendance en alphabétisant suffisamment pour créer un sentiment de honte des parlers locaux, mais pas assez pour donner à toute l'Italie une langue unique.
- (2) Signalons ici que nous avons entendu plusieurs fois que l'italien est une langue "difficile", plus difficile que le français. D'autre part les parents demandaient l'acquisition de l'italien à leurs enfants et non du dialecte. De plus, relevons qu'il doit être plus facile de s'identifier à une langue reconnue aussi bien en Italie qu'en Suisse.

c) en ce qui concerne le **français.**

Nous avons vu les limitations qui étaient faites au rôle (1) que désiraient tenir les parents par rapport à leurs enfants, à leur scolarité. Le français apparaît ici comme variété de prestige (associé au prestige de l'école) inaccessible. Si l'on ajoute à ce fait que les parents n'ont pas une possibilité de contact permanente avec des francophones, ce qui pourrait leur servir de modèle, et si l'on se souvient que les distinctions fonctionnelles des langues ne sont pas nettes, alors nous avancerons l'hypothèse d'une pidginisation du français, c'est-à-dire "une cristallisation de nouvelles fusions de langues" (2).

**Commentaires sur les langues des enfants.**

Nous avons constaté, lors des diverses analyses effectuées sur les productions enfantines, des différences significatives entre les productions francophones et les productions italophones. Ces différences sont pour une part la conséquence des comportements langagiers des enfants. C'est de cette "part" que nous traitons maintenant.

a) en ce qui concerne le **dialecte.**

Ses fonctions et son usage sont limités. Les possibilités d'échange et d'enrichissement sont également restreintes. Le dialecte est, à la maison, plutôt entendu dans la bouche des parents que pratiqué, et le parler des parents représente presque le seul modèle dialectal auquel sont confrontés les enfants.

En ce qui concerne les attitudes et les représentations, nous avons vu que le dialecte apparaissait comme dévalorisé, et dans une certaine mesure rejeté.

b) en ce qui concerne l'**italien.**

Ses fonctions sont limitées à l'école italienne. Il est peu utilisé à domicile. Le fait d'être appris (réappris même) en milieu institutionnel doit avoir pour conséquence de renforcer cette langue (ne serait-ce que par le rôle normatif qu'il acquiert dans ce milieu, et également par l'importance donnée à l'écrit et à la fonction de renforcement qui lui est liée).

(1) C'est un exemple de non-accès à un rôle (ou partie de rôle) dû à la langue, en ce qui concerne les familles. Nous postulons que nous devrions trouver d'autres limitations de rôles dues aux mêmes raisons.

(2) Cf. Fishman (1971).

En ce qui concerne les attitudes et représentations, elles varient fortement d'un enfant à un autre, mais semblent déterminantes quant à l'efficacité et au rôle de renforcement que l'institution peut jouer ou alors d'appauvrissement (comme relevé pour le dialecte) qui pourrait aller dans le sens d'une pidginisation de cette langue.

c) en ce qui concerne le français.

Il a pour fonction d'intégrer socialement (dans le pays d'accueil) l'enfant. Ce facteur aura des conséquences variables selon les cas, mais en général positives, c'est-à-dire fortement motivantes quant à l'acquisition de cette langue (1). Le français remplit d'ailleurs la plupart des fonctions et besoins langagiers de l'enfant.

Le rôle particulier d'interprète que les enfants sont amenés à jouer doit renforcer le prestige de cette langue et il serait à vérifier également si ce rôle favorise une réflexion métalinguistique avancée en comparaison des enfants suisses de leur âge.

Dans le même sens, les attitudes et représentations vis-à-vis du français semblent positives. Les valeurs et images des autres langues (ceci doit probablement être valable pour les autres valeurs culturelles) doivent être approchées et interprétées en fonction ou par le "filtre" que représente le français.

## CONCLUSIONS.

Les familles étudiées ont acquis trois langues, l'une après l'autre, mais leur utilisation, leur fonctionnement et leurs performances varient d'une langue à l'autre, d'un membre de la famille à l'autre (nous pouvons pour l'instant distinguer surtout les parents et les enfants). Certaines langues s'appauvrissent, se cristallisent, une autre se constitue, se perfectionne.

Une des caractéristiques de l'apprentissage, échelonné dans le temps, de plusieurs langues est que, comme le montre Py (1981), les langues sont "interprétées" les unes par rapport aux autres et plus particulièrement en ce sens que la langue la plus forte (2), la plus consolidée (dans un premier temps la langue maternelle) interprète la nouvelle langue rencontrée (3). Ainsi l'importance "des fonctions

(1) Sur le plan de l'observé, il est frappant, compte tenu de la compétence en français des parents, de constater que celle de leurs enfants est fort peu différente des performances d'enfants suisses, du moins à l'oral.

(2) Que nous nommerons : langue dominante.

(3) Que nous nommerons : langue dominée.

d'interprétation" (1) attribuées à une langue par rapport à une autre nous indique-t-elle le degré de subordination de cette langue par rapport à cette autre.

Schématiquement une accentuation de la dégénérescence d'une langue A due à l'appauvrissement de la langue (ce qui entraîne et/ou est entraîné par un déséquilibre dans la répartition des fonctions interprétatives) conduit à un asservissement de cette langue. Et une consolidation, un renforcement d'une langue B dus à un changement fonctionnel, un apprentissage en milieu institutionnel, etc. (ce qui entraîne également une modification dans la répartition des fonctions interprétatives), conduisent cette langue à en dominer une autre.

Sans faire une étude détaillée de la dégénérescence ou de la constitution d'une langue, nous aimerions dresser un tableau représentatif des langues employées par les membres des familles interrogées, compte tenu de ce que nous connaissons de ces langues, de ce qui nous a été dit à leur sujet.

Locuteurs	Langue VD* dominante	Langue VD* dominée	Langue VC* dominante	Langue VC* dominée
parents	dialecte	italien		français**
enfants		dialecte	français	italien**

\* VD = en voie de dégénérescence  
VC = en voie de constitution

\*\* ces langues ont une forte probabilité de cristallisation à un certain seuil de compétence.

En considérant ce dernier tableau et ce qui a été écrit sur la situation des familles à propos de l'utilisation de leurs langues, nous pouvons conclure à une transformation de ces dernières (certaines dégènèrent, d'autres se constituent) et à l'extinction probable des langues d'origine dans les futures générations.

Le processus engagé, où le français est ou tend à devenir "langue dominante", semble irréversible.

(1) Py explique que sur les fonctions d'interprétation agissent à plusieurs niveaux: sur le plan linguistique au niveau de la phrase, du pragmatique, et sur le plan métalinguistique au niveau de la forme et de la conscience que les individus ont de la langue.

De plus, le milieu familial (plus précisément le comportement langagier des familles des enfants que nous avons étudiés) semble assez bien correspondre à la définition d'un faible "monitoring effect" (1) exercé sur les enfants par les parents. Ceci expliquerait l'état respectif de leurs langues (2). En ce qui concerne les langues des parents, elles semblent être soumises à un "monitoring effect" beaucoup plus important: la réalité linguistique des parents semble être plutôt dialectophone et italophone, la culture franco-  
phone ayant moins de prises sur leurs comportements (3).

(1) Cf. les thèses de Sartarelli et Gonzo (1977) présentées aux pages 4 et 5.

(2) Voir à ce propos le dernier tableau.

(3) Il serait certes nécessaire, dans une recherche plus approfondie, de mesurer l'écart ou l'évolution effective dans les changements de langues des parents.

## B. DESCRIPTION DU MILIEU LINGUISTIQUE : LES DIVERGENCES.

### Etude d'un cas

Nous avons choisi d'analyser plus en détail le cas de Claudia (1). Ses productions, au vu des différentes analyses entreprises étudiées lors d'un précédent sondage (2), montrent de meilleures performances linguistiques de cette locutrice par rapport aux productions de ses camarades. La question se pose du "pourquoi" ou, plus précisément dans la perspective de notre problématique, de savoir quels liens peuvent exister entre les facteurs sociolinguistiques du sujet, tels qu'ils nous sont apparus dans les paragraphes précédents, et les performances linguistiques.

L'analyse des "divergences" relevées dans son milieu familial par rapport aux autres milieux familiaux (cf. le chapitre A: les convergences p. 6) pourra peut-être nous apporter quelques éléments de réponse à cette question.

Certes la question des capacités intellectuelles de Claudia par rapport à celles de ses camarades pourra toujours être avancée ici. Mais à cette question, souvent présente lorsque l'on apporte des résultats de type sociolinguistique, nous aimerions répondre dans le même sens que Lautrey (1980). Ce dernier précise tout d'abord que "les capacités intellectuelles" ou le "Q.I." sont des notions qui doivent être abordées dans la perspective d'un développement cognitif. Celui-ci est caractérisé essentiellement par un processus d'interactions entre l'organisme humain et son environnement. "Le développement cognitif a bien sûr dans le cerveau une base biologique génétique déterminée. En ce sens, il donne prise à une variabilité, d'origine génétique, des caractéristiques biologiques sous-tendant le fonctionnement cognitif (3). Cependant, l'état du système cognitif d'un sujet à un moment quelconque est indissociablement le produit des interactions entre cet équipement et les expériences qui ont alimenté son fonctionnement. Une différence dans l'un des termes de l'interaction (génétique ou environnemental) ne prend son sens qu'en fonction de l'autre." D'où le non-sens à vouloir dissocier ces deux déterminations de manière à quantifier la part de chacune.

Nous aimerions par notre approche mettre en avant certains mécanismes susceptibles d'expliquer l'influence d'aspects relevés dans un milieu familial (en l'occurrence certains aspects "diver-

(1) Nous avons arrêté notre choix à un cas, mais ce type d'analyse pourrait être étendu aux autres enfants et familles interrogés.

(2) Op. cit. page 1.

(3) Il ne nous paraît pas erroné d'assimiler ou tout au moins de comparer le fonctionnement de la langue, son développement, au développement cognitif et à son développement chez un sujet.

gents" de la famille de Claudia) sur le développement et finalement les capacités linguistiques d'un sujet. Autrement dit, si l'on constate des différences de capacités linguistiques entre sujets, et que parallèlement nous constatons des différences de milieux familiaux, et si l'on tient à éviter à ce moment-là un rapprochement classique du type: "... ainsi tel type de catégorie socio-professionnelle favorise ou non les capacités linguistiques d'un sujet...", nous devons alors introduire des "variables intermédiaires", des "mécanismes sous-jacents" (1) explicatifs.

Lautrey (1980) postule que le système éducatif familial pourrait jouer ce rôle de variable intermédiaire entre le développement cognitif de l'enfant (par la suite DCE) et la classe sociale à laquelle il appartient. La classe sociale, définie comme conditions de vie et de travail liées au statut socio-économique, détermine les pratiques éducatives de la famille.

En s'appuyant sur le cadre théorique de Piaget du développement cognitif, Lautrey définit les conditions nécessaires au DCE. Il introduit à cet effet la notion "d'environnement structuré" favorisant ou non le DCE. En effet, si ce développement est le produit d'une construction effectuée par l'enfant à partir de son activité dans un certain type de milieu, nous pouvons nous attendre à ce que ce dernier, selon les caractéristiques particulières qu'il présente, influe sur le type de construction que l'enfant réalise. Deux caractéristiques favorisant un "bon" (2) DCE sont précisées par Lautrey:

1. L'environnement doit être source de perturbations, ce qui signifie pour le sujet une résistance à des schèmes d'assimilation;
2. L'environnement doit offrir les conditions nécessaires aux rééquilibrations, soit permettre des reconstructions (3).

Remarquons ici que, si Lautrey axe ses recherches sur les structures familiales par rapport aux structures cognitives des sujets, il ne faut toutefois pas en déduire que l'auteur reprend une thèse de type empirique. Les contacts entre le sujet et le milieu extérieur sont en effet présentés comme des rencontres entre deux organisations: "Le sujet intègre - "assimile" - l'organisation du milieu à la sienne, ce qui suppose qu'il modifie - "accommode" -

(1) Termes empruntés à Lautrey.

(2) En référence à la théorie de Piaget du développement cognitif du sujet.

(3) Lautrey s'appuie notamment sur Piaget, qu'il cite, pour dégager ces 2 caractéristiques: "Il est en effet clair qu'en une perspective d'équilibration l'une des sources de progrès dans le développement des connaissances est à chercher dans les déséquilibres comme tels, qui seuls obligent un sujet à dépasser son état actuel et à chercher quoi que ce soit en des directions nouvelles. Seulement il n'en est pas moins évident que si les déséquilibres constituent un facteur essentiel, mais en premier lieu motivationnel, ils ne sauraient jouer tous le même rôle formateur, et ils n'y parviennent qu'à la condition de donner lieu à des dépassements, donc d'être surmontés et d'aboutir ainsi à des rééquilibrations spécifiques".(1175).

les structures (schèmes) dont il dispose" (1). Ce sont donc les aspects fonctionnels de la théorie piagétienne (équilibration, assimilation, accommodation) qui ont retenu l'attention de Lautrey, car ils permettent le mieux de cerner quelles sont les caractéristiques de l'environnement qui permettront au sujet son développement cognitif.

Nous aimerions avancer à notre tour que le système, les attitudes, les valeurs, les représentations linguistiques des familles s'inscrivent dans le système plus large du système éducatif familial et par là même reflètent le type de structure familiale en vigueur. La structure familiale est alors perçue comme la résultante d'un système complexe d'interactions entre les conditions objectives d'existence et les représentations, ces dernières pouvant avoir un caractère relativement autonome par rapport aux premières.

Les "divergences" que nous pourrions relever à propos de l'étude du cas de Claudia et de sa famille, soit les divergences d'attitudes, de rôles, de fonctions et de représentations sur le plan linguistique, nous donneront peut-être des informations sur les aspects linguistiques pertinents susceptibles d'avoir une influence sur le développement linguistique de l'enfant (2).

### **Description du milieu linguistique de Claudia: les divergences (3).**

#### 1. FONCTIONS DES LANGUES.

##### a) le père de Claudia.

1.1. Quelles langues emploie-t-il et avec qui ? Il fait l'effort de parler l'italien avec sa famille et de nombreuses connaissances italiennes avec lesquelles il a de fréquents contacts. Ces deux points divergent assez nettement en comparaison des autres pères.

##### b) pour la mère de Claudia.

Elle s'adresse souvent à ses enfants en italien, jamais en français. (cf. sa justification relevée au point 3.1 "attitudes linguistiques").

- (1) Notons ici que Lautrey (1980) situe les thèmes développés par Piaget (1975), à propos du "sujet / objet" et de ce qui l'intéresse, soit du "sujet / monde social", ainsi : "...une bonne partie des interactions entre l'enfant et le monde des objets sont en fait des interactions entre l'enfant et le monde social par objets interposés. On retrouve le monde social derrière les deux principales caractéristiques de l'objet que l'enfant apprend à son contact: ses propriétés et son usage."
- (2) Nous ne pourrions pas, pour l'instant, vérifier si les traits familiaux que nous relevons sont bien pertinents pour l'enfant. Lautrey (1980) signale dans sa recherche, à la suite de tests individuels effectués avec les enfants, peu d'écarts entre les traits familiaux observés et la façon dont ils sont perçus par l'enfant.
- (3) Nous ne relevons que les points présentant des divergences. Nous avons conservé la numérotation utilisée lors de la classification des convergences, établie précédemment. Cf. la grille d'analyse à la page 6.

c) pour Claudia.

Elle aime écrire et lire en français. Elle pratique souvent ces activités.

En conclusion de ce point, relevons que l'usage des langues semble moins "flou" que dans les autres familles.

2. LES ROLES RESPECTIFS DES LOCUTEURS AU SEIN DE LA FAMILLE.

a) pour le père de Claudia.

Il s'intéresse de près à l'éducation et à la scolarité de ses enfants. Il participe aux conférences données par les enseignants des enfants; il rencontre ces derniers plusieurs fois par année individuellement, en général avec sa femme.

b) pour la mère de Claudia.

2.2 Quel rôle tient-elle par rapport à la langue ? Elle semble tenir, plus que les autres mères, à un emploi correct de la langue italienne, aussi bien écrite qu'orale. Elle demande souvent à ses enfants de s'exprimer en italien, ceci dans le but, nous expliqua-t-elle, d'exercer et de pratiquer cette langue.

3. LES ATTITUDES LINGUISTIQUES ET EDUCATIONNELLE AU SEIN DE LA FAMILLE.

a) pour le père de Claudia.

3.1 Quelles attitudes a-t-il vis-à-vis des langues ? Il est très orienté vers la culture italienne. Ainsi, il possède deux abonnements de journaux de langue italienne (1 tessinois, 1 italien); il suit principalement les émissions de la TV tessinoise; il écoute l'émission quotidienne, réservée aux travailleurs italiens résidant en Suisse, à la radio et regarde le même type d'émission hebdomadaire à la TV (1). Il ne lit que rarement les journaux suisses (2).

- Il considère important de seconder les cours consulaires d'italien dans leurs efforts d'apprendre l'italien à son enfant.

3.2 Les attitudes qu'il a vis-à-vis de son enfant: Il semble plus intransigeant en ce qui concerne certaines règles d'éducation (par exemple, l'heure du coucher est fixe, sauf rares exceptions; le choix des programmes TV lui incombe presque toujours).

- Il semble intervenir de manière plus constante, plus volontaire, notamment en ce qui concerne la scolarité des enfants.

(1) Rappelons qu'il fréquente de nombreux compatriotes, ce qui n'est pas le cas dans les autres familles.

(2) Il explique à ce sujet: "Je comprends que je n'arrive pas à tout comprendre."

- La question du retour au pays est posée en fonction de l'éducation, et de la scolarité des enfants : il s'interroge encore sur ce qui conviendrait le mieux aux enfants (1).

b) pour la mère de Claudia.

3.1. Elle peut aussi être considérée comme orientée vers la culture italienne: par exemple, elle possède et lit presque exclusivement ses propres périodiques italiens.

- Nous pouvons relever la particularité qui nous semble la plus "divergente" en comparaison des autres mères: en effet, la mère de Claudia a décidé d'introduire l'italien auprès de ses enfants, dès le plus jeune âge, ceci parallèlement au dialecte. Actuellement, elle s'efforce de parler fréquemment l'italien.

- Relevons qu'elle a appris à lire l'italien à Claudia avant que celle-ci ne commence les cours consulaires.

- Elle préfère s'abstenir de parler le français avec ses enfants car elle considère qu'elle maîtrise mal cette langue (2).

c) pour Claudia.

3.1. Elle lit parfois les périodiques italiens de ses parents, mis à sa disposition.

- Elle préfère lire des livres francophones issus de bibliothèques ou reçus.

- Elle écrit des poèmes, en français, copie en français des ouvrages qu'elle apprécie.

- Elle se méfie de l'école italienne en ce qui concerne l'apprentissage des langues (3).

- Elle affirme que l'école suisse enseigne mieux que l'école italienne.

LES REPRESENTATIONS QUI ONT COURS AU SEIN DE LA FAMILLE.

a) pour le père.

4.2. Quels projets a-t-il ? Il désire vivement rentrer au pays (4), bien qu'il se sente à son aise en Suisse. Il hésite à prendre une décision allant dans ce sens, ce qu'on a vu, en raison de l'avenir professionnel incertain réservé alors aux enfants.

(1) "Faut-il partir maintenant que les enfants sont encore jeunes, ou après quand elles ont fini leurs études ?"

(2) "Je n'ai pas voulu parler en français aux enfants; après, à l'école, ils auraient dû réapprendre juste."

(3) Claudia y fait allusion et compare l'apprentissage de l'allemand de ses cousines italienne et tessinoise. Cette dernière semble réussir mieux que l'autre.

(4) "Et puis là-bas on a une maison maintenant."

b) pour la mère de Claudia.

4.1 Quelles représentations a-t-elle de quelle langue ? Pour elle, le dialecte n'est pas "une belle langue", et considère qu'il serait préférable pour les enfants qu'ils apprennent uniquement l'italien; elle trouve néanmoins que dans la perspective d'un éventuel retour au pays d'origine, il est préférable que les enfants sachent et apprennent également le dialecte.

- Elle déplore qu'il n'y ait pas davantage d'heures d'enseignement d'italien dispensées aux enfants migrants.

- Relevons qu'un débat contradictoire s'est développé entre Claudia et sa mère (cf. "attitudes de Claudia") à propos de la langue et de l'école italienne.

c) pour Claudia.

4.2. Elle n'aimerait pas devoir rentrer en Italie (1). Elle considère qu'en Suisse les possibilités de travail sont plus étendues.

- Elle s'estime capable de réussir les examens du collège (2) secondaire inférieur de Nyon, mais préfère se présenter aux examens de première supérieure à Gland, arguant que les inconvénients (3) liés à la situation géographique du collège priment sur les avantages liés aux possibilités qu'offre cette institution (4).

## DISCUSSION DES RESULTATS DE CETTE ANALYSE.

En ce qui concerne les fonctions des langues employées dans cette famille, celles couvertes par l'italien semblent plus importantes que ce n'est le cas pour les autres familles.

L'autre aspect important à relever est la grande stabilité des langues, chaque langue recouvrant de manière plus exclusive une fonction, même si ces fonctions ne sont pas les mêmes pour les parents que pour les enfants. D'autre part, lorsqu'une langue est employée, elle semble moins sujette, dans cette famille, à un "basculement" entraînant l'emploi d'une autre langue que ce n'est le cas pour les autres familles.

(1) "En tout cas j'aimerais pouvoir finir mes études en Suisse."

(2) Les parents étaient également de cet avis, au vu des résultats scolaires obtenus par Claudia.

(3) Soit les trajets en train, le temps passé à l'extérieur, les repas au réfectoire, etc...

(4) Le collège est une filière qui, dans le canton de Vaud, est obligatoire pour parvenir à des études universitaires. Le passage de l'école primaire au collège ou à la primaire supérieure se fait sur la base d'un concours. La primaire supérieure se situe à un niveau scolaire intermédiaire entre le collège et l'école primaire, mais n'offre pas les mêmes possibilités et débouchés que le collège.

En ce qui concerne les rôles tenus par les parents, ils se distancient de ceux tenus par les autres familles dans le sens où le père prend une part plus importante dans l'éducation des enfants, celui-ci intervenant de manière constante auprès de ces derniers.

Le souci de correction de la langue, rôle tenu par la mère de Claudia, soit le souci de faire respecter certaines normes linguistiques (pour l'italien et le dialecte), est un élément important qui diverge du rôle tenu par les autres mères.

A propos des attitudes du père, relevons son fort ancrage et son attachement à la culture italienne, sans ambiguïté. Ses attitudes éducatives sont plus précisées, délimitées et ceci de manière constante.

Il est assez intéressant de noter la "politique" linguistique adoptée par la mère de Claudia à propos de l'emploi et la fonction des langues, "politique" découlant d'une réflexion sur l'acquisition des langues.

Relevons chez Claudia l'intérêt porté à la langue française et un certain rejet de la culture italienne (1) (mis en relief lors de la polémique relevée à ce propos).

En ce qui concerne les représentations des langues des parents, l'italien semble bénéficier d'un attrait très favorable; le dialecte, du moins pour la mère de Claudia, semble un peu dénigré.

Le vif désir de rentrer au pays d'origine des parents est contrecarré par le souci de ces derniers de respecter l'avenir de leurs enfants.

Nous soulignerons la plus grande détermination de Claudia, par rapport à ses camarades, dans la tenue de ses propos. Que ce soit lorsqu'elle parle de l'école italienne ou de ses projets, elle fait à chaque fois preuve, dans ses argumentations, de sûreté, de sens de la répartie, et d'affirmation de soi.

(1) Signalons toutefois que Claudia, lors de l'entretien effectué avec sa famille, répondait en général en italien aux questions posées en italien, ce qui n'était pas le cas pour ses camarades qui répondaient toujours en français. Ce fait peut dénoter une moins grande timidité de la part de Claudia, mais peut aussi signifier un rejet moins important de l'italien et de cette culture que ce n'est le cas pour ses camarades.

Le conflit qui semble s'instaurer entre parent et enfant, et qui va probablement s'accentuer dans les prochaines années (1), nous paraît établi sur des bases nettes, c'est-à-dire que Claudia va vraisemblablement opposer au système culturel italien, représenté clairement par ses parents, le système culturel suisse.

Revenons sur la notion de "monitoring effect" de Sartarelli et Gonzo (1977). En ce qui concerne le cas de Claudia, il semble bien que le "monitoring effect" exercé par son milieu familial puisse être considéré comme plus "fort" que celui exercé par les familles de ses trois autres camarades. Ce "monitoring effect" plus "fort" expliquerait, selon les thèses de Sartarelli et Gonzo, les meilleurs résultats enregistrés lors des productions italiennes de Claudia.

Par ailleurs il nous paraît intéressant de signaler, au vu des meilleurs résultats constatés également en français chez Claudia, qu'un "fort monitoring effect" ne semble pas affecter les possibilités d'acquisition de la langue d'accueil et semble même favoriser le processus d'apprentissage de cette langue (2).

- (1) La question de la personnalité, de la formation de l'identité de l'enfant semble importante à relever ici. Nous pouvons nous référer à des auteurs tels que Mead (1961), Tomé (1972), et Mounoud (1979) à ce sujet. C'est Tomé qui amène la notion de "crise de l'identité de l'adolescent". Cette "crise" serait un trait caractéristique de l'adolescence, provoquée par des changements biologiques ainsi que par de nouvelles aptitudes intellectuelles. Elle engendrerait des changements importants dans la conscience de soi de l'adolescent. Mead précise que l'enfant, pour construire sa propre identité, commence par vivre un certain nombre de rôles (vers 10 - 12 ans). Cette période correspond à une phase précise dans l'élaboration de l'image de soi de l'adolescent. Mead parle ici de "rôles vécus" qui se caractériseraient également par une appréhension de nature multiple des rôles. (cf. l'identité multiple pour Mounoud). Cette étape serait nécessaire à l'adolescent afin qu'il parvienne à s'insérer dans un système relationnel plus général (cf. l'identité généralisée pour Mounoud). Pour revenir à la "crise" qui nous occupe ici, il est bien clair que son issue portera la marque des relations du sujet avec son entourage. Et c'est à ce propos que nous pensons que l'environnement familial de Claudia semble relativement plus propice à la construction de son identité: les rôles sensiblement moins conventionnels des parents (surtout du père), l'ouverture des parents, leur stabilité et leurs positions nettes permettraient à Claudia une plus grande possibilité de confrontations diverses, des prises de rôles multiples qui lui seraient profitables dans le sens qu'elle parviendrait ainsi à une conscience de soi et à une insertion sociale plus aisées.
- (2) Notons une constatation relevée par Rey (1977). Elle a remarqué l'existence d'un lien entre la réussite dans l'apprentissage du français, pour les enfants migrants dans les écoles genevoises, et une bonne maîtrise de leur langue d'origine. Dans les faits constatés, il paraissait que la bonne connaissance de la langue d'origine était garante de l'obtention de bons résultats scolaires.

Pour revenir aux conceptions de Lautrey et tenter de les rapprocher des éléments mis en avant dans cette "discussion", nous pouvons relever les aspects familiaux touchant au langage et allant dans le sens des caractéristiques "environnementales" favorisant les DCE déjà présentées.

En ce qui concerne la première caractéristique (un milieu provoquant des perturbations, des remises en questions) nous ne relevons pas d'aspects "divergents" pour cette famille. Soulignons toutefois que, pour toutes les familles migrantes, cette caractéristique doit pour le moins être présente: en effet, de manière globale, la condition migrante est source ou cause de perturbations pour les enfants de ces familles. Nous avons déjà énuméré et relevé nombre de situations et de comportements propres à une remise en question: les valeurs familiales acquises par les enfants se heurtent le plus souvent aux valeurs, attitudes, etc. présentées par le milieu d'accueil et ceci est également vrai sur le plan linguistique. Sur le plan des possibilités de résistances aux schèmes d'assimilation de l'enfant, les enfants migrants semblent être particulièrement "favorisés"...

Cela dit, il semble que la plus grande difficulté qui apparaît dans les familles migrantes réside dans la réalisation de la seconde caractéristique qui doit être nécessairement associée à la première: pour que le DCE puisse avoir lieu dans les meilleures conditions, il est nécessaire que l'enfant rencontre également dans son environnement des régularités. Ces dernières permettront à l'enfant des rééquilibrations.

C'est avec ce deuxième point que nous voyons des "divergences" entre la famille de Claudia et les trois autres familles migrantes. Il ressort en effet de notre analyse un certain nombre d'aspects relevés dans la famille de Claudia qui vont dans le sens d'un environnement plus stable, plus équilibré (éléments qui doivent permettre des reconstructions plus faciles à Claudia) que ce n'est le cas pour les autres familles. Nous avons noté que la famille de Claudia semble avoir conservé des liens assez serrés avec son pays d'origine; nous l'avons vu avec les intérêts culturels marqués des parents, ou avec les attitudes, rôles, représentations que les parents ont, se font de la langue italienne (1) (le souci de la norme, l'introduction de l'italien et la persévérance dans cette attitude plurilinguiste en sont les témoins). Aussi, le "choix

(1) Ceci est aussi vrai pour le dialecte. Certes nous ne l'avons pas souligné dans cette partie car la question du dialecte a été discutée et présentée dans "les convergences" et la question du dialecte ne présentait pas de "divergences" entre la famille de Claudia et les autres familles.

culturel" des parents (1), si l'on peut dire, ne semble pas faire preuve des ambiguïtés que nous avons constatées pour les autres familles. Cette situation nous paraît être favorable à Claudia, à son développement dans le sens où le "choix culturel" de ses parents (qui se reflète dans la langue, leurs attitudes à son propos, les rôles qu'ils désirent tenir par rapport à elle) doit représenter, du point de vue de l'enfant, une source de régulation et de rééquilibrage nécessaire à la construction de son identité et favorisant le maintien de ses langues d'origine; cela de par la cohérence et la constance du modèle linguistique qu'apportent et présentent les parents.

Nous avons également constaté que certains points du système éducatif appliqué par les parents semblent aller dans le même sens, soit un renforcement des points qui viennent d'être évoqués. Ceci se vérifie:

- De par l'intérêt des deux parents pour la scolarité des enfants (que ce soit pour les cours d'italien ou suisses en général, que ce soit par rapport aux contacts que les parents ont avec les enseignants).
- De par la constance dans les directives imposées aux enfants (nous l'avons noté à propos de l'heure du coucher ou du programme TV).
- De par une attitude d'ouverture et de dialogue sur certaines questions soulevées par les enfants (nous l'avons constaté à propos de la polémique survenue entre parents et enfant; nous avons constaté à ce moment là, de la part des interlocuteurs, une ouverture dans le dialogue en ce sens que des arguments successifs étaient avancés et non une position rigide et arrêtée sur un seul point du thème présent).
- De par le respect de leurs enfants et de leur devenir (nous l'avons relevé dans le dilemme posé aux parents quant au choix entre leur propre aspiration, soit le retour au pays, et l'avenir professionnel de leurs enfants, soit rester en Suisse car ce pays présente de plus grandes garanties professionnelles) (2).

L'ensemble de ces points relevés semble bien indiquer une direction allant dans le sens des thèses de Lautrey et permettant une interprétation nuancée des résultats des productions linguistiques de Claudia liée à son environnement familial, soit:

- conditions de vie familiale --> pratiques éducatives --> représentations familiales --> valeurs --> DCE --> performances linguistiques de l'enfant --> réussite scolaire.

(--> influence sur.)

(1) Certes les intérêts culturels de Claudia sont "divergents", comme d'ailleurs ceux de ses camarades, de ceux de ses parents. Mais nous avons déjà signalé des réserves quant au rejet sans doute moins important de la culture italienne par Claudia.

(2) D'autres points devraient être recherchés de manière à confirmer ou infirmer le système éducatif qui apparaît.

## CONCLUSION.

Certes notre étude et notre analyse sont partielles; elles mériteraient d'être complétées et certains traits familiaux vérifiés; de plus, le tableau récapitulatif ci-dessus doit être considéré comme une hypothèse de travail. En effet l'influence (notée -->) que nous faisons apparaître entre, par exemple, les "pratiques éducatives" et les "performances linguistiques", est une interprétation de notre part. La corrélation entre ces deux éléments reste à démontrer. Par contre, ce type d'interprétation nous paraît plus explicatif, plus nuancé, en comparaison de la corrélation classique rapprochant les conditions socio-économiques d'une famille des performances linguistiques des enfants de cette famille.

Aussi, la notion de "variable intermédiaire" (apparaissant dans le tableau ci-dessus sous la dénomination de pratiques éducatives, ces dernières pouvant être mises à jour, comme nous l'avons proposé, par les attitudes, les fonctions, les rôles, les représentations en vigueur dans la famille) semble fondamentale si l'on veut approcher une explication des mécanismes de type socio-linguistique intervenant dans l'acquisition d'une langue ou de plusieurs par des enfants et de leurs performances linguistiques.

D'ailleurs, cette perspective incite à approfondir la connaissance du fonctionnement des familles. Ces dernières permettent l'ouverture d'un champ d'investigation encore peu étudié.

Contrairement à ce que semble suggérer Lautrey, il n'est pas certain que nous trouvions des règles générales du fonctionnement des familles explicitant entièrement un développement cognitif ou des performances linguistiques des enfants de ces familles. A notre sens, il est même probable que certaines spécificités, ainsi que nous les avons relevées (appartenant aux systèmes de fonctionnement, d'attitude, de représentation, d'attente... propre à chaque famille), prennent une part importante dans l'explication de performances linguistiques de l'enfant.

## BIBLIOGRAPHIE

- BASTIDE (R.) La socialisation de l'enfant en situation d'occultation, in Carnet de l'enfance, 10, 1969.
- BIANCONI (S.) *Lingua matrigna*, ed. il Mulino, 1980.
- BRONCKART (J.-P.) Pour une méthode d'analyse de textes, Presse Uni, Bruxelles, 1980.
- DE MAURO (T.) *La lingua degli emigranti*, ed. Guaraldi, Firenze, 1977.
- ESPERET (E.) *Langage et origine sociale des élèves*, éd. Peter Lang, Berne, 1979.
- FISHMAN (J.A.) *Sociolinguistique*, éd. Labour, F. Natan, 1971.
- GARDNER (R.C.)  
LAMBERT (W.C.) *Attitudes and Motivations in Second Language Learning*, éd. Rowley, Newbury House, 1972.
- GUMPEREZ (J.J.) *Types of linguistics communities*, Antropological Linguistics, 4, 1962.
- HEREDIAZ-DEPREZ (Ch.) *L'apprentissage du français par les travailleurs immigrés*, Langue française, 29, Larousse, 1976.
- LAUTREY (J.) *Classe sociale, milieu familial et intelligence*, PUF, Paris, 1980.
- MEAD (G.H.) *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, 1963.
- MOUNOUD (P.) Introduction au chapitre "les conduites perturbées", in J. Piaget, P. Mounoud, J.-P. Bronckart, La Psychologie, éd. Gallimard, Paris, 1979.
- PERRET-CLERMONT (A.-N.) *L'interaction sociale comme facteur de développement cognitif*, Thèse de doctorat, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Université de Genève, document ronéotypé, 1976.

- PERRET-CLERMONT (A.-N.)      Enseignement et vie sociale, cahiers de la Section des Sciences de l'Education, Université de Genève, 2, 1976.
  
- PIAGET (J.)                      L'équilibre des structures cognitives, problème central du développement, PUF, Paris, 1975.
  
- PY et EZQUERRA                  Information, Encuesta sobre la necesidad lingüística de los emigrantes españoles en Suiza francesa, Revista Española de lingüística, Madrid, 1976.
  
- PY (B.)                              Interlangue et dégénérescence d'une compétence linguistique, à paraître.
  
- REY (M.)                            Problèmes relatifs aux enfants de travailleurs migrants, aspects psycho-pédagogiques, Revue de neuropsychiatrie infantile, 25, 1977.
  
- ROVERO (Ph.)                      Situations d'énonciation, attitudes langagières et langues d'enfants migrants et suisses, mémoire polycopié, 1981, Faculté des Sciences de l'Education, Université de Genève.
  
- SARTARELLI (M.) et GONZO (S.)      Migrant Language: Linguistic Change in Progress, in Problèmes linguistiques des enfants de travailleurs migrants, M. et E. Rossel, éd. De Grève, Bruxelles, 1977.
  
- SLAMA-CAZACU (T.)              Les échanges verbaux entre les enfants, et entre les adultes et les enfants, in A. P. S. L. F., 1977.
  
- TOME (R.)                            Le moi et l'autre dans la conscience de l'adolescent, éd. Delachaux et Niestlé, 1972.

EGALEMENT DISPONIBLES

- P. MARC Trajet du maître et prégnance de la norme scolaire : éléments d'une problématique sur l'attente, Dossiers de psychologie, octobre 1981, 27 p.
- P.MARC Les attentes dans les écrits pédagogiques = l'exemple de Makarenko, Dossiers de psychologie, Avril 1982, 26p.
- P.MARC, J.-M. CHAPPUIS et Ph. ROVERO Echecs des uns, inéchecs des autres = de la re-connaissance dans le puzzle scolaire des attentes, Vous avez dit... Pédagogie, N°1, avril 1982, 36p.
- M. SCHMIDT Inégalités sociales et culturelles; étude statistique de l'épreuve d'évaluation au cycle d'orientation en 1981 dans le Canton de Fribourg, Vous avez dit... Pédagogie, N°2, juin 1982, 30p.

U N I V E R S I T E   D E   N E U C H A T E L

SEMINAIRE DE PEDAGOGIE  
CLOS-BROCHET 30 TÉL. (038) 25 21 55  
2000 NEUCHATEL